

Point de Vue

Corinne GENDRON,

Professeure Titulaire, département de Stratégie, Responsabilité sociale et environnementale, ESG, UQAM, Québec, Canada

L'acceptabilité sociale de la transition écologique : au-delà de la résistance au changement

Ce texte s'inspire de l'allocution prononcée à l'ouverture de la conférence Deepsurf, à Nancy, le 18 octobre 2022

Résumé :

Depuis ses débuts, le mouvement environnemental s'est concentré sur deux stratégies principales : le lobbying auprès des gouvernements et la sensibilisation du public. Après plusieurs décennies de mobilisation, force est de constater que si la prise de conscience de la crise écologique est généralisée, les changements de comportements et de politiques ne sont pas à la hauteur des enjeux. Pour expliquer ce décalage entre la prise de conscience environnementale et l'inaction, beaucoup sont tentés d'invoquer la thèse de la résistance au changement. Cependant, même si elle peut être vérifiée dans certains cas, cette thèse est largement insuffisante pour expliquer la lenteur de la modernisation écologique. C'est que les comportements sont largement déterminés par des infrastructures, si bien que l'impact écologique dépend avant tout de décisions institutionnelles, qu'elles soient privées ou publiques. Or, à cette échelle, il est difficile d'intégrer des enjeux tels que le changement climatique ou la préservation des écosystèmes dans les logiques d'action notamment en raison des implications sociales que suppose la restructuration du système économique.

Mots-clés : Résistance au changement; institutions sociales; système économique; transition écologique; décroissance; justice environnementale.

The social acceptability of the ecological transition: beyond resistance to change

Abstract:

Since its early days, the environmental movement focused on two main strategies: lobbying governments and raising public awareness. After several decades of mobilization, it is clear that while awareness of the ecological crisis is widespread, changes in behavior and policies are not commensurate with the challenges. To explain this gap between environmental awareness and inaction, many are tempted to invoke the thesis of resistance to change. However, even if it can be verified in certain cases, this thesis is largely insufficient to explain the slowness of ecological modernization. Behaviour is largely determined by infrastructures, so that ecological impact depends above all on institutional decisions, whether private or public. At this scale, however, it is difficult to integrate issues such as climate change or ecosystem preservation into the logic of action, not least because of the social implications of restructuring the economic system.

Keywords: Resistance to change; Social institutions; economic system; ecological transition; degrowth; environmental justice.

Introduction

À ses débuts, le mouvement écologiste s'était donné pour mission de sensibiliser le public à la dégradation de l'environnement qui n'était alors visible que pour une minorité. On espérait ainsi créer une conscience environnementale susceptible d'infléchir les comportements individuels mais aussi de se traduire par des choix politiques. Cette prise de conscience s'est généralisée ces dernières décennies alors que se multiplient les alertes à propos de la dégradation de notre environnement.

Ainsi, en 2017, 15 000 scientifiques de 167 pays publiaient une deuxième mise en garde contre la dégradation catastrophique de nos écosystèmes; la première alerte avait été formulée en 1992 à l'occasion du sommet de la terre. Un an plus tard, une écolière de 15 ans, Greta Thunberg, se lançait dans une grève pour le climat en entraînant dans son sillage des millions d'étudiants. En 2019, le rapport de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (l'IPBES) faisait état d'une sixième extinction de masse. Enfin, le dernier rapport du GIEC publié en 2021 confirmait les pires prévisions quant à notre trajectoire de réchauffement climatique, dont on expérimente déjà les premiers effets. La crise environnementale est désormais bien connue, et elle fait régulièrement la une de nos quotidiens.

Pourtant, cette prise de conscience ne semble pas avoir mené à une transformation radicale de nos comportements. À titre d'exemple, la consommation mondiale de viande a été multipliée par 5 depuis 60 ans (elle est passée de 67 millions en 1957 à 323 millions de tonnes en 2017 selon la FAO). Elle devrait encore progresser de 15 % de 2018 à 2028 et atteindre 470 millions de tonnes en 2050, la hausse provenant des pays émergents à hauteur de 76 %. En Chine seulement, la consommation de viande est passée de 7 millions de tonnes en 1978 à 86 millions de tonnes en 2017, dont 55 millions de tonnes de viande de porc. Même si on a pu observer un ralentissement pendant la crise sanitaire, la tendance est repartie à la hausse en 2022.

Simultanément, les ventes de voitures de type SUV ne cessent d'augmenter par rapport aux berlines moins consommatrices d'essence : en progression constante depuis plus de 10 ans, ce type de véhicules atteint presque la moitié des ventes d'automobiles aujourd'hui. Enfin, le mouvement de la fast fashion propose désormais 52 collections par an, dont les vêtements ne sont portés que 4 fois en moyenne (60 % des consommateurs déclarent ne plus les aimer, alors que les 40 % restant estiment qu'ils ne sont plus à la mode).

La prise de conscience de la crise environnementale ne semble pas non plus infléchir les priorités politiques alors que l'environnement cède encore et toujours le pas aux enjeux économiques lors des rendez-vous électoraux. Lors de la dernière campagne présidentielle, l'écologie n'a jamais été un thème majeur même si Emmanuel Macron a pris plusieurs engagements à l'occasion du second tour. Même au Québec lors de la dernière campagne électorale, on a bien parlé de politiques climatiques, mais l'environnement est resté un thème marginal de la campagne électorale provinciale alors qu'étaient passés sous silence des enjeux comme la biodiversité.

Est-ce à dire que, contrairement à ce que postulaient les premiers écologistes, une meilleure connaissance de la crise environnementale ne mène pas nécessairement à l'action? Que même si nous savons, nous n'agissons pas ? À tel point que comme le disait Nicolas Hulot au moment de sa démission du gouvernement en 2018, « nous assistons, globalement les uns et les autres, à la gestation d'une tragédie bien annoncée, dans une forme d'indifférence »?

Ces dernières années, plusieurs chercheurs se sont intéressés à cette question en s'attardant aux déterminants de nos comportements. Dans un article de 2011, Robert Gifford explique notamment comment la psychologie humaine impose des freins aux changements de comportement. Il identifie 29 « dragons of inaction » qu'il regroupe en sept catégories : les limites cognitives, les idéologies, la compétitivité sociale, les investissements irrécupérables, le discrédit, la perception du risque, et l'engagement limité. Ces explications se résument parfois à l'hypothèse plus générale de la résistance au changement invoquée pour expliquer la persistance de comportements nuisibles à l'environnement : les humains seraient des êtres routiniers qui répugnent à modifier leurs habitudes même en présence d'un nouveau contexte.

Les freins psychologiques éclairent sans doute une partie du décalage entre la prise de conscience et l'action environnementale; mais en ciblant les comportements individuels, ces études renforcent l'idée que la responsabilité de la faillite écologique échoit aux individus et occultent nos véritables leviers d'action qui se déploient à une autre échelle.

1. Un constat : la coexistence de paradoxes

Comme le démontrait une étude de Carbone 4 en 2019, même s'ils étaient adoptés à l'unisson, les changements de comportement individuels n'auraient qu'un effet limité sur l'atteinte des objectifs climatiques de la France. Dans leur analyse, les auteurs ont établi une liste d'une douzaine d'actions individuelles courantes, telles que consommer local, baisser le chauffage, manger végétarien, ne plus prendre l'avion ou faire du covoiturage. Ils montrent que même si tous les Français adoptaient un comportement exemplaire, ces efforts individuels ne permettraient d'atteindre que 25% de la cible climatique. Si, en plus d'adopter de nouveaux comportements, chacun investissait dans un nouveau véhicule et remplaçait son système de chauffage, il resterait tout de même 60 % d'efforts à consentir pour atteindre les cibles. Il est donc indispensable, plaident-ils, que les gouvernements et les entreprises s'engagent dans la décarbonation de nos activités, qu'il s'agisse de l'agriculture, des services publics, de la mobilité ou de l'industrie.

Ce constat est illustré avec force par une étude du Carbon Disclosure Project (CDP) qui révélait, en 2017, que 71 % des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial étaient attribuables à une petite centaine de grandes entreprises, principalement des productrices d'énergie fossile : charbon, gaz naturel et pétrole. Ce rapport souligne également que depuis 1988, plus de 50 % des émissions de CO₂ proviennent de seulement 25 entreprises et pays. Sans surprise, les entreprises grandes émettrices sont devenues la cible de critiques de plus en plus nourries et doivent désormais composer avec les stratégies de désinvestissement d'un nombre croissant de fonds de pension et d'actionnaires. Leurs dirigeants sont pris à partie, et on n'hésite pas à les qualifier de criminels. Il ne fait aucun doute que les efforts consentis par ces grands acteurs sont jusqu'à présent insuffisants pour répondre aux enjeux climatiques. Mais la critique morale qui s'amplifie ces dernières années tend une fois encore à individualiser la responsabilité de l'inaction environnementale sans tenter d'en comprendre les déterminants, qui sont avant tout d'ordre social. En d'autres termes, on cherche des coupables, plutôt que de tenter de comprendre la logique d'un système que les acteurs sociaux co-construisent.

Rappelons que les grandes entreprises sont enchâssées dans un système économique qui est longtemps resté aveugle aux impacts environnementaux. Ce système économique a évolué grâce à des compromis institutionnalisés arrachés au prix d'importantes luttes sociales. La répartition de la plus-value entre capital et travail, la gouvernance des entreprises ou la réduction du temps de travail sont le fruit de compromis qui ont structuré le fonctionnement de nos économies. Comme l'expliquait Touraine en 1969 dans son ouvrage *La société post-industrielle*, les luttes qui président à la transformation des institutions ne se limitent pas à des luttes d'intérêts entre différents acteurs sociaux : elles portent sur l'orientation de la société et façonnent la définition même du progrès. Ainsi, à l'origine des trente glorieuses, le compromis fordiste avait permis de réconcilier les travailleurs et les capitalistes autour d'un progrès pensé en termes de production et de consommation. Soutenu par un État social, ce compromis assurait

un écoulement de la production profitable aux industriels, mais aussi aux ménages auxquels était proposé le confort idéalisé de la société de consommation.

Ce compromis a été bousculé par le choc pétrolier des années 1970, puis balayé par la mondialisation, la financiarisation et une nouvelle dynamique géopolitique à partir des années 1980. Mais il avait aussi été questionné par les scientifiques et le mouvement écologiste dès les années 1970. Le célèbre rapport Meadows « Limites à la croissance » publié en 1972 alertait les dirigeants à propos de la finitude des ressources; la conférence des Nations-Unies de Stockholm, qui s'est tenue la même année, avait fait de l'environnement son thème central. C'est aussi dans les années 1970 qu'ont été instaurés des ministères de protection de l'environnement un peu partout à travers le monde.

Si on s'est longtemps interrogé sur les formes du compromis qui s'est noué pendant les années 1990 en remplacement du fordisme, on peut constater avec le recul qu'il reposait sur trois propositions : la capitalisation des régimes de pension instaurait un capitalisme patrimonial qui devait permettre à tous de profiter des marchés financiers; le faible coût des produits issus de la mondialisation permettait de maintenir un certain niveau de consommation malgré une précarisation des revenus salariaux. Enfin, l'économie verte proposait de moderniser le système économique en vue d'y intégrer les paramètres environnementaux.

Cette modernisation s'est largement inspirée des courants de recherche alors naissants de l'économie environnementale puis de l'économie écologique. À partir des années 1990, ces travaux se sont attachés à analyser les liens entre l'économie et l'environnement, pour déboucher sur une série de principes et d'outils. Parmi eux figurait au premier chef l'internalisation des coûts environnementaux dans la comptabilité des entreprises, qui devait ultimement mener au découplage entre croissance économique et dégradation des écosystèmes. Très prometteurs sur papier, ces outils se sont néanmoins heurtés aux dynamiques du monde réel : à l'enthousiasme des chercheurs ont répondu les résistances des agents économiques, réfractaires à ces nouveaux coûts susceptibles de gruger leurs marges bénéficiaires. Si bien que ce qu'on appelait alors « les outils économiques de l'environnement » n'ont guère produit les effets incitatifs escomptés par la théorie, même s'ils ont permis de financer certaines initiatives environnementales. Plus étonnant encore, les gouvernements ont continué à subventionner « l'économie brune » à coup de milliards de dollars, finançant d'une main ce qu'ils prétendent freiner de l'autre.

Entre 2018 et 2020 par exemple, les pays du G20 ont subventionné les combustibles fossiles 2,5 fois plus que les énergies renouvelables. En haut de ce triste palmarès, le Canada a octroyé plus de 13 milliards de dollars par an pour soutenir des sociétés pétrolières et gazières canadiennes et étrangères.

C'est pourquoi d'un point de vue environnemental, le compromis de l'économie verte est un cuisant échec. Pourtant, les performances écologiques des processus de production se sont nettement améliorées ces dernières années. Grâce au protocole de Montréal adopté en 1985, la couche d'ozone se reconstitue progressivement et devrait être entièrement restaurée d'ici 2060. La consommation de carburant par passager en transport aérien a diminué de 80% depuis les

années 1970. Partout à travers le monde, les régimes d'autorisation imposent des conditions aux nouveaux projets à fort impact environnemental, quand ils ne les refusent pas. Or, outre qu'elles ne sont pas suffisantes, ces avancées ne compensent pas les logiques de destruction des écosystèmes qui s'intensifient au point que plusieurs limites planétaires sont déjà franchies : le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore, les changements d'utilisation des sols, l'utilisation mondiale de l'eau, et la pollution chimique.

La matérialité de la crise nous force donc à rouvrir le compromis de l'économie verte qui n'a pas livré ses promesses, afin de lui substituer un nouveau compromis, et ce, dans un contexte bien différent de celui qui prévalait à la fin des années 1970. Ce nouveau compromis pose des défis majeurs, car il devra inévitablement questionner la dynamique au fondement même de nos sociétés modernes. En effet, le passé récent a montré qu'en raison de l'effet rebond, les stratégies de découplage n'ont pas permis de concrétiser une croissance économique verte susceptible de maintenir les activités humaines à l'intérieur des limites écologiques de la planète. Dans le domaine du transport par exemple, l'efficacité accrue des carburants n'a pas suffi à compenser la hausse du trafic. Jusqu'à présent, plutôt que de s'y substituer, les nouvelles énergies renouvelables se sont ajoutées aux énergies fossiles en vue de répondre à une demande énergétique toujours croissante. C'est pourquoi depuis une dizaine d'années, les appels à une sortie de la société de croissance économique, seule en mesure de freiner la dégradation écologique, se sont multipliés.

2. Vers une décroissance économique

C'est un appel auquel les entreprises et les gouvernements résistent, et pour cause. Le système financier dans lequel sont enchâssées les grandes entreprises exige une croissance ininterrompue des profits. Or, ceux-ci supposent non seulement davantage de ventes, mais aussi une diminution continue des charges, d'où les difficultés persistantes à internaliser davantage de coûts environnementaux. De leur côté, les gouvernements misent sur la croissance économique pour financer les programmes publics tel que la santé et l'éducation. Enfin, les ménages comptent sur les emplois pour se procurer les biens et les services dont ils ont besoin. Le système social et la redistribution de la richesse sont imbriqués dans une logique de croissance, dont le grand récit agit comme véritable ciment social. En effet, la croissance véhicule l'idée que l'enrichissement des uns ne dépend pas de l'appauvrissement des autres. Elle a aussi permis une hausse du niveau de vie et même tout simplement un confort auxquels aspirent de larges pans de population qui n'y ont pas encore accès. C'est pourquoi Bill Gates affirmait qu'il est irréaliste de demander aux gens de consommer moins pour résoudre le problème du changement climatique : « La plupart des gens ne vont pas céder leur confort au bénéfice d'un problème global » déclarait-il dans un entretien en septembre 2022.

S'il doit déboucher sur un nouveau compromis social, le mouvement de la décroissance doit impérativement proposer des avenues réalistes quant à la redistribution des richesses. Entretemps, face aux catastrophes qui se multiplient et à leurs coûts, on peut s'attendre à ce que

les gouvernements développent des politiques environnementales plus strictes qui cibleront à la fois les entreprises et les citoyens. Or, dans un contexte où les inégalités continuent à s'aggraver au point où plusieurs redoutent des affrontements sociaux de plus en plus explosifs, les mesures écologiques qui feront peser un poids indu sur les populations risquent d'être accueillies avec scepticisme, quand elles ne seront pas tout simplement rejetées. Même s'il relève d'une dynamique plus complexe, le mouvement des gilets jaunes est peut-être annonciateur des troubles qui se dessinent si l'on cherche à imposer les mesures écologiques nécessaires sans en anticiper les répercussions sociales. Les mesures proposées en vue de la transition écologique ne seront acceptées qu'en autant qu'elles répartissent de manière équitable l'effort requis pour faire face à la crise.

En ce sens, il n'y a pas de mesure écologique qui ne soit d'abord sociale : comment des travailleurs peuvent-ils consentir à la fermeture de filières économiques polluantes sans que leur soient proposés des moyens de subsistance alternatifs? Comment maintenir une zone naturelle protégée sans offrir aux populations riveraines des alternatives d'approvisionnement? Pour éviter que se développe une écologie contre la société, il est impératif d'accompagner les populations dans la transition. L'État doit donc non seulement revoir ses politiques économiques à l'aune de l'environnement, mais aussi assortir ses politiques environnementales de mesures économiques et sociales.

Ainsi, la transition écologique nécessite une réorganisation des institutions qui remet en cause les compromis sociaux dont elles sont issues. Elle dépend de nouveaux compromis qui ne peuvent reposer sur les seuls efforts comportementaux d'une majorité diffuse : elle nécessite de nouvelles institutions qui seront jugées à l'aune de la justice environnementale et sociale qu'elles sont susceptibles d'incarner. En d'autres termes, l'acceptabilité sociale des politiques environnementales passe par une juste répartition des efforts en fonction des moyens, des vulnérabilités et des impacts, à laquelle doivent s'engager les acteurs qui bénéficient du système actuel.

Évidemment, cette transition ne pourra se faire sans le concours de la grande entreprise. Or, fondé sur une logique de maximisation des profits dans un système économique qui internalise encore peu les coûts environnementaux, notre système financier favorise les comportements nuisibles plutôt que de stimuler des stratégies à travers lesquelles les entreprises pourraient participer, de toute leur puissance, à l'atténuation de la crise. Au cours des dernières années, plusieurs initiatives visant à verdir la finance ont été développées, comme les principes pour l'investissement responsable (PRI) de l'ONU. Ces principes suggèrent de tenir compte des critères ESG dans les décisions d'investissement et d'utiliser le statut d'actionnaire pour encourager les entreprises à améliorer leur performance environnementale. Mais jusqu'à maintenant, les diverses initiatives de finance verte ont eu peu d'effets sur l'orientation générale de l'économie, comme le montre le faible impact des stratégies de désinvestissement sur les compagnies pétrolières et gazières. Par ailleurs, la position des promoteurs de la finance verte peut être ambiguë. Ainsi, Larry Fink, directeur général de BlackRock et fervent défenseur des critères ESG, s'est récemment opposé à la reddition de compte en matière de gaz à effet de serre, arguant que le métier de la finance n'est pas d'être la police de l'environnement.

Cependant, l'heure est peut-être venue d'un questionnement plus général concernant la finance, l'institution au cœur du capitalisme patrimonial dans lequel nous évoluons (Aglietta, 1999); en devenant un marché, celle-ci s'est complètement affranchie des besoins de nos sociétés. En effet, les marchés financiers sont aveugles aux besoins réels les plus pressants car ceux-ci concordent rarement avec une demande solvable. Si bien que la fonction de la finance se résume aujourd'hui à procurer un rendement sur lequel comptent notamment les millions de personnes qui espèrent bénéficier d'une retraite. Mais est-il bien raisonnable que nos capitaux, notre plus-value économique, ne soient pas entièrement investis pour résoudre la plus importante crise à laquelle l'humanité fait face indépendamment des rendements anticipés? Une finance verte devrait non seulement soutenir le développement de nouvelles technologies, mais rendre attrayantes les stratégies de conservation et restaurer les écosystèmes dégradés en rémunérant les populations qui s'y emploient. Ces activités ne sont pas d'emblée rentables, car elles ne concordent pas avec une demande solvable. Mais la rentabilité actuelle est un leurre comptable : les profits des uns correspondent à des coûts pour les autres : citoyens, gouvernements et générations futures. Il faut donc revoir de fond en comble le système financier et la comptabilité sur laquelle il repose, de manière à ce qu'ils participent tous deux aux efforts de préservation de la planète plutôt que de leur nuire. C'est à cette échelle que devra se nouer le prochain grand compromis social : redonner à la finance le statut de moyen à mettre au service d'une fin.

Bibliographie

(2023, 26 mai). En images - Des militants écologistes perturbent l'ouverture de l'assemblée générale de Total. *France Inter § Environnement*. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/en-images-des-militants-ecologistes-perturbent-l-ouverture-de-l-assemblee-generale-de-total-5245720>.

AGLIETTA M (1999), Les transformations du capitalisme contemporain. Dans B. Chavance, É. Magnin, R. Motamed-Nejad et J. Sapir (dirs.), *Capitalisme et socialisme en perspective*, Paris, La Découverte, p. 275-292.

AMANT S. & MEUNIER N. (2020), Comment construire une aviation durable pour tou·te·s ? *Carbone 4*. <https://carbone4.com/fr/decryptage-aviation-durable>, 25 septembre.

BELAIR-CIRINO M. (2022,). L'environnement sous les projecteurs du débat. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/756536/analyse-l-environnement-sous-les-projecteurs-du-debat>, 17 septembre.

CHASSIGNET M. (2019), Le monde croule sous les SUV. Pourquoi c'est un problème et pourquoi ça risque de durer. *Alternatives Économiques*. <http://blogs.alternatives-economiques.fr/chassignet/2019/01/17/le-monde-croule-sous-les-suv-pourquoi-c-est-un-probleme-et-pourquoi-ca-risque-de-durer>, 17 janvier.

CLIFFORD C. (2022), Bill Gates: You'll never solve climate change by asking people to consume less. *CNBC*. <https://www.cnbc.com/2022/09/29/bill-gates-youll-never-solve-climate-change-with-degrowth.html>, 29 septembre.

DUGAST C. & SOYEUX A. (dir.) (2019), Faire sa part ? Pouvoir et responsabilité des individus, des entreprises et de l'État face à l'urgence climatique. *Carbone 4*. <https://www.carbone4.com/publication-faire-sa-part>.

GENDRON C. (2012), *Regulation theory and sustainable development : business leaders and ecological modernisation* (1st ed., Ser. Routledge research in environmental politics, 18). Routledge.

GENDRON C. (2014), Beyond environmental and ecological economics: proposal for an economic sociology of the environment. *Ecological Economics*, 105, p. 240–253. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2014.06.012>.

GIFFORD R. (2011), The dragons of inaction: psychological barriers that limit climate change mitigation and adaptation. *The American psychologist*, 66(4), p. 290–302. <https://doi.org/10.1037/a0023566>.

KAPP K. W. & ULLMANN J. E. (1983), *Social costs, economic development and environmental disruption*. University Press of America.

OUESLATI M. (2022), Pourquoi la fast fashion a un effet néfaste sur l'environnement ? *Agence France Électricité*. <https://www.agence-france-electricite.fr/actualites/fast-fashion-environnement/>, 18 septembre.

RICHIR C. (2022), L'écologie, thème oublié de la campagne présidentielle. *La Croix*. <https://www.la-croix.com/France/Lecologie-theme-oublie-campagne-presidentielle-2022-04-19-1201211060>, 19 avril.

SCHAUB C. (2022), Présidentielle: écologie insuffisante côté Macron, instrumentalisée côté Le Pen. *Libération*. https://www.liberation.fr/environnement/presidentielle-ecologie-insuffisante-cote-macron-instrumentalisee-cote-le-pen-20220419_EDDSFZV6NVG2RIT73KYQDNGRNU/, 19 avril.

TOURAINÉ A. (1969), *La société post-industrielle. Naissance d'une société*, Paris, Denoël.

TOURAINÉ A. (1973), *Production de la société*. Paris, Éditions du Seuil.

TOURAINÉ A. (1978), *La voix et le regard*. Paris, Éditions du Seuil.

VALO M. & Foucart S. (2017), Quinze mille scientifiques alertent sur l'état de la planète. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/planete/article/2017/11/13/quinze-mille-scientifiques-alertent-sur-l-etat-de-la-planete_5214199_3244.html, 13 novembre.

WEBER B. (2021), Combustibles fossiles: Le Canada, meneur du G20 pour le financement public. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2021-10-28/combustibles-fossiles/le-canada-meneur-du-g20-pour-le-financement-public.php>, 28 octobre.